

UCOPIA pour les collectivités et administrations publiques



Répondre aux attentes des employés et visiteurs, tout en respectant la loi

- Mise en conformité avec la loi contre le terrorisme 2006 et conservation des données de connexion
- Sécurité et Gestion des accès Wi-Fi ou filaire
- Accès internet public, privé ou mixte
- Politique d'accès aux applications en fonction du profil (visiteur, élu, ...)
- Simplicité et confort d'utilisation

➤ L'accès internet public, privé ou mixte

Les missions d'information et service public, la mobilité des personnels et élus, conduisent à la mise en place de solutions d'accès internet publics, privés ou mixtes dans un nombre croissant de lieux.

Les besoins ont en commun des exigences de mobilité, de sécurité, de simplicité de l'usage, de centralisation de l'exploitation :

- les obligations légales : l'obligation en vigueur en France et en Europe pour la collectivité qui propose un accès internet de conserver les données de connexion pendant une durée de 12 mois (décret du 24 mars 2006),
- l'authentification : les applications auxquelles une personne aura accès dépend de son profil : visiteur, élu, personnel administratif, élève dans un collège, ...
- un accès à internet simple pour l'utilisateur, et sans contrainte d'assistance technique pour le personnel,
- la sécurisation des informations circulant sur le réseau,
- Contrôle d'accès et cloisonnement des flux.

➤ La solution UCOPIA

UCOPIA répond à l'ensemble des besoins de sécurisation, de mobilité et d'administration des structures associées aux collectivités territoriales.

Toutes ces fonctions sont intégrées dans deux gammes d'appliance :

UCOPIA Express et UCOPIA Advance. Ces solutions permettent de proposer très simplement un accès réseau aux visiteurs, employés et élus, tout en se conformant aux obligations sécuritaires légales et sans mobiliser un personnel spécialisé pour opérer ce service.

UCOPIA, la réponse aux besoins des Collectivités et Administrations Publiques

Avec UCOPIA, les collectivités, peuvent proposer très simplement un accès réseau à leurs visiteurs, leurs employés et leurs élus, tout en se conformant aux contraintes sécuritaires légales et sans mobiliser un personnel spécialisé pour opérer ce service.

Souplesse d'intégration

UCOPIA est une offre packagée qui permet d'obtenir une solution opérationnelle très rapidement.

Grâce à sa conception ouverte et modulaire, elle s'intègre en souplesse dans l'architecture existante (annuaire LDAP, RADIUS, VPN).

La traçabilité

(décret du 24 mars 2006 en France, 2006/24/CE en Europe)

Grâce aux mécanismes d'authentification, de contrôle et de filtrage des flux et de journalisation dans une base de données SQL, UCOPIA garantit la sécurité des utilisateurs, du réseau et la traçabilité des connexions. UCOPIA stocke dans un journal l'historique des connexions (qui a fait quoi et quand), mécanisme indispensable pour faire face aux exigences légales de la loi contre le terrorisme.

L'accueil du visiteur : confort et simplicité

Grâce à l'outil de création de comptes utilisateur UCOPIA, et à l'authentification des utilisateurs par portail Web, l'accueil du visiteur est simple et sans contraintes.

On peut facilement :

- fournir un mot de passe,
- définir les droits (Internet, messagerie, imprimante),
- déterminer les modalités de connexion (par exemple de 12h à 14h dans une salle de classe, un crédit de 1 heure dans une bibliothèque, ...).
- fournir un coupon contenant les informations nécessaires à la connexion.
- laisser le visiteur se déclarer tout seul sur Internet et lui envoyer immédiatement un mot de passe par SMS sur son téléphone mobile. (dans un office du tourisme...)
- résilier automatiquement les droits du visiteur à son départ.

Tout ceci peut être accompli par un personnel n'ayant pas de compétences réseau (hôtesse d'accueil, personnel administratif).

L'accès zéro configuration, zéro assistance technique pour les utilisateurs

Grâce à UCOPIA, les visiteurs (bibliothèque, office du tourisme...) peuvent se connecter avec leur propre PC, et bénéficient du confort d'un accès zéro configuration.

L'usage est simple pour le visiteur et réduit fortement le coût d'assistance technique.



Sécurité adaptée aux populations des collectivités

UCOPIA permet de définir des niveaux de sécurité adaptés aux différentes populations des collectivités : élus, administrés, utilisateurs et personnel des médiathèques, assistantes sociales, personnel technique, visiteurs d'offices du tourisme. Pour chacune de ces populations, le mode d'authentification peut être personnalisé ainsi que les droits d'accès aux applications/ressources du réseau. UCOPIA s'adapte aux architectures VLAN mises en place sur le réseau filaire.

Renforcement de la sécurité sur le réseau filaire

UCOPIA peut également gérer les connexions filaires, pour les postes en libre-service par exemple : authentification, contrôle d'accès, nomadisme. L'environnement de connexion filaire ou sans fil devient ainsi plus sûr et confortable pour les utilisateurs.

Témoignage de la Mairie de Nevers

«Dans le cadre du développement des usages TIC sur la Ville de Nevers, nous devons pouvoir proposer un accès internet au réseau privé de la Ville, pour les élus et fonctionnaires, ainsi qu'à l'accueil de l'office de tourisme et à ses abords proches, pour le grand public. Enfin, le développement de "Nevers-Congrès" nous a conduit à proposer dans nos services de base, une connexion internet aux congressistes », déclare **Philippe Laroye**.

«Le bilan pour nous est très positif. L'ensemble de l'installation a pu s'intégrer de façon discrète dans les salles du Palais», ajoute **Philippe Laroye**. «Nous envisageons d'équiper d'autres sites municipaux utilisés pour les congrès et permettre ainsi le nomadisme des congressistes d'un lieu à l'autre au fil des réunions.»

Philippe Laroye, Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information de la Ville de Nevers